ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1951 N° 11

ÉTAT ACTUEL DU CHEPTEL BOVIN EN PAYS CORRÉZIEN

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement en Mars 1951
devant la
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

GEORGES BARRE
né le 22 Août 1926, à Terrasson (Dordogne)

JURY
- Président : M. VIRENQUE, Professeur à la Faculté de Médecine.
- Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
- Assesseurs : M. BERTHELON, Professeur à l'Ecole Vétérinaire

TOULOUSE
IMPRIMERIE NAN-MESTRES
21, Rue d'Embarthe, 21

1951

BARRE (Georges)

État Actuel du Cheptel Bovin en Pays Corrézien.
Imp.Nan-Mestres, Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 11, 1951, in-8, 76 pag.

BARRE (Georges)

État Actuel du Cheptel Bovin en Pays Corrézien.
Imp. Nan-Mestres, Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 11, 1951, in-8, 76 pag.

BARRE (Georges)

État Actuel du Cheptel Bovin en Pays Corrézien.
Imp. Nan-Mestres Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 11, 1951, in-8, 76 pag.

BARRE (Georges)

État Actuel du Cheptel Bovin en Pays Corrézien.
Imp. Nan-Mestres Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 11, 1951, in-8, 76 pag.

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1951 N° 11

ÉTAT ACTUEL DU CHEPTEL BOVIN EN PAYS CORRÉZIEN

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(DIPLOME D'ÉTAT)

Présentée et soutenue publiquement en Mars 1951
devant la
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

GEORGES BARRE
né le 22 Août 1926, à Terrasson (Dordogne)

JURY
Président : M. VIRENQUE, Professeur à la Faculté de Médecine.
Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
M. BERTHELON, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

TOULOUSE
IMPRIMERIE NAN-MESTRES
21, Rue d'Embarthe, 21
—
1951

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur honoraire . . . . . MM. MARTIN.

Professeur honoraire. . . . . LECLAINCHE.
Directeur. . . . . PONS.

PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie. . . . . GODFRAIN.
Anatomie. . . . . FLORENTIN.
Physiologie. . . . . BRUNAUD.
Anatomie Pathologique. — Inspection des viandes. . . . . LOMBARD.
Parasitologie. . . . . BRIZARD.
Médecine. . . . . DARRASPEN
Chirurgie. . . . . LASSERRE.
Pathologie du Bétail. . . . . BERTHELON.
Maladies Microbiennes. . . . . SAURAT.
Zootechnie. . . . . PONS.

AGRÉGÉS

Anatomie. . . . . BENOIT.
Médecine . . . . . FLORIO.
Chirurgie. . . . . PUGET.

CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie du Bétail. . . . . TOURNUT.
Maladies Microbiennes . . . . . LAUTIÉ.
Physiologie . . . . . LABOUCHE.

COURS COMPLÉMENTAIRE

Pisciculture et maladies des Poissons. . . . . SECONDAT.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté, en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole, en date du 13 juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MA GRAND'MERE

A MON PERE, A MA MERE

Modeste témoignage de mon affection et de ma reconnaissance.

A MA SŒUR

A TOUTE MA FAMILLE

A MES AMIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR VIRENQUE

Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse. Hommage respectueux.

A NOTRE JURY DE THESE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Chevalier de la Légion d'Honneur

En remerciement de son enseignement et en témoignage de notre reconnaissance pour nous avoir encouragé dans le choix de cette thèse.

MONSIEUR LE PROFESSEUR BERTHELON

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

En témoignage de notre profonde et sincère admiration.

A MONSIEUR LE CHEF DE TRAVAUX AGRÉGÉ LADRAT

Témoignage de notre reconnaissance pour les judicieux conseils qu'il nous a prodigué dans l'élaboration de notre travail.

A NOS MAITRES DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Hommages respectueux.

AVANT-PROPOS

« Celui qui met au jour ses pensées pour faire briller ses talents doit s'attendre à la sévérité de ses critiques ; mais celui qui n'écrit que pour satisfaire à un devoir a droit à l'indulgence de ses juges et de ses lecteurs ».

LA BRUYÈRE.

Arrivé au terme de ces quatre années d'études vétérinaires, il est une chose qui préoccupe au plus le « déjà praticien », c'est le choix d'une thèse qu'il doit soutenir pour obtenir le Doctorat.

Pour notre part, bien avant qu'il en fut temps, nous avons toujours été impressionné par la diversité des races bovines ou autres rencontrées en Corrèze, et nous avions pensé à la possibilité qu'il y aurait peut être pour nous d'y trouver plus tard un sujet de thèse. C'est chose faite maintenant. Au début de ce travail qu'il nous soit permis de remercier tous nos professeurs de cette vieille école de Toulouse pour toute la conscience qu'ils ont mis à former notre esprit et à le plier aux disciplines scientifiques.

Grâce à l'observation et à une certaine expérience acquise par suite même de la profession de nos parents, nous espérons collaborer à apporter, avec les ressources de notre Art, un peu plus de méthode pour une organisation nouvelle de l'élevage bovin en pays Corrézien.

INTRODUCTION

A la question : « Quelles races bovines trouve-t-on en Corrèze ? », il est bien difficile de répondre actuellement. Et pourtant tous les auteurs citent la Corrèze comme l'une des principales régions d'élevage de la race limousine. M. AFFRE, Directeur Honoraire des Services Vétérinaires de la Haute-Vienne, indique, dans sa thèse de doctorat vétérinaire « La race Limousine » que le département de la Corrèze est celui qui produit et élève le plus de bœufs limousins après la Haute-Vienne. La race limousine, écrit-il, est en effet exploitée à peu près exclusivement dans tout l'arrondissement de Brive. Or il apparaît aujourd'hui, c'est-à-dire trente ans après, que la population bovine limousine, tant dans le pays de Brive que sur le plateau ou la montagne, a regressé de 50 %. En rapport avec cette régression s'est effectuée en Corrèze une vaste importation de races bovines étrangères à destinations économiques diverses — le plus souvent mixtes. Ces races ont été croisées soit entre elles, soit avec les races indigènes et ces croisements ont donné, le plus souvent des résultats décevants. C'est justement l'étude du déclin de la race limousine allant de pair avec la prépondérance nouvelle des races importées et des résultats déjà obtenus qui feront l'objet de cette thèse.

De plus ceci mis au point nous essaieront de voir quelles améliorations apporter. Le rôle du vétérinaire est bien autant celui d'un technicien de l'élevage

que celui trop exclusif du médecin des bêtes. Ce rôle est prépondérant dans le monde agricole et en bon artisan de cette industrie animale, le vétérinaire doit dicter sa meilleure utilisation.

Mais comme les races animales sont avant tout le « reflet du sol » et du milieu dans lequel elles vivent, il est classique et utile de donner avant tout un aperçu sur la géographie et la géologie du pays corrézien.

Enfin nous essaierons de tirer de cette étude des conclusions pratiques dans le but de coordonner les efforts vers l'utilisation la plus rémunératrice de ce « capital bétail ».

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS CORREZIEN

Le département de la Corrèze appartient à l'ancienne province du Limousin, pays classique de l'élevage. Il doit son nom au modeste cours d'eau qu'est la Corrèze, qui arrose les deux villes importantes de la région : Brive et Tulle, et dont la basse vallée constitue l'axe vital du pays corrézien grâce à sa position centrale.

Il s'étend à l'ouest du Massif Central sur les pentes sud du Limousin qui s'abaissent rapidement vers le bassin d'Aquitaine. Il est borné au nord par la Haute-Vienne et la Creuse ; le Puy-de-Dôme et le Cantal à l'est ; le Lot au sud ; la Dordogne à l'ouest. C'est un pays de transition entre les régions montagneuses de l'Auvergne et les basses plaines de la Guyenne. Sur une population totale de 269.000 habitants, 70 % appartiennent ou se rattachent à la profession agricole. C'est aussi le pays de la petite propriété et de la petite exploitation agricole familiale. Tout y contribue (climat, régime des eaux, sol et culture) pour créer une véritable « harmonie agricole ».

1° Topographie.

Le département de la Corrèze peut se diviser en deux portions distinctes et d'un caractère essentiellement différent. L'une montueuse, ondulée et d'un ni-

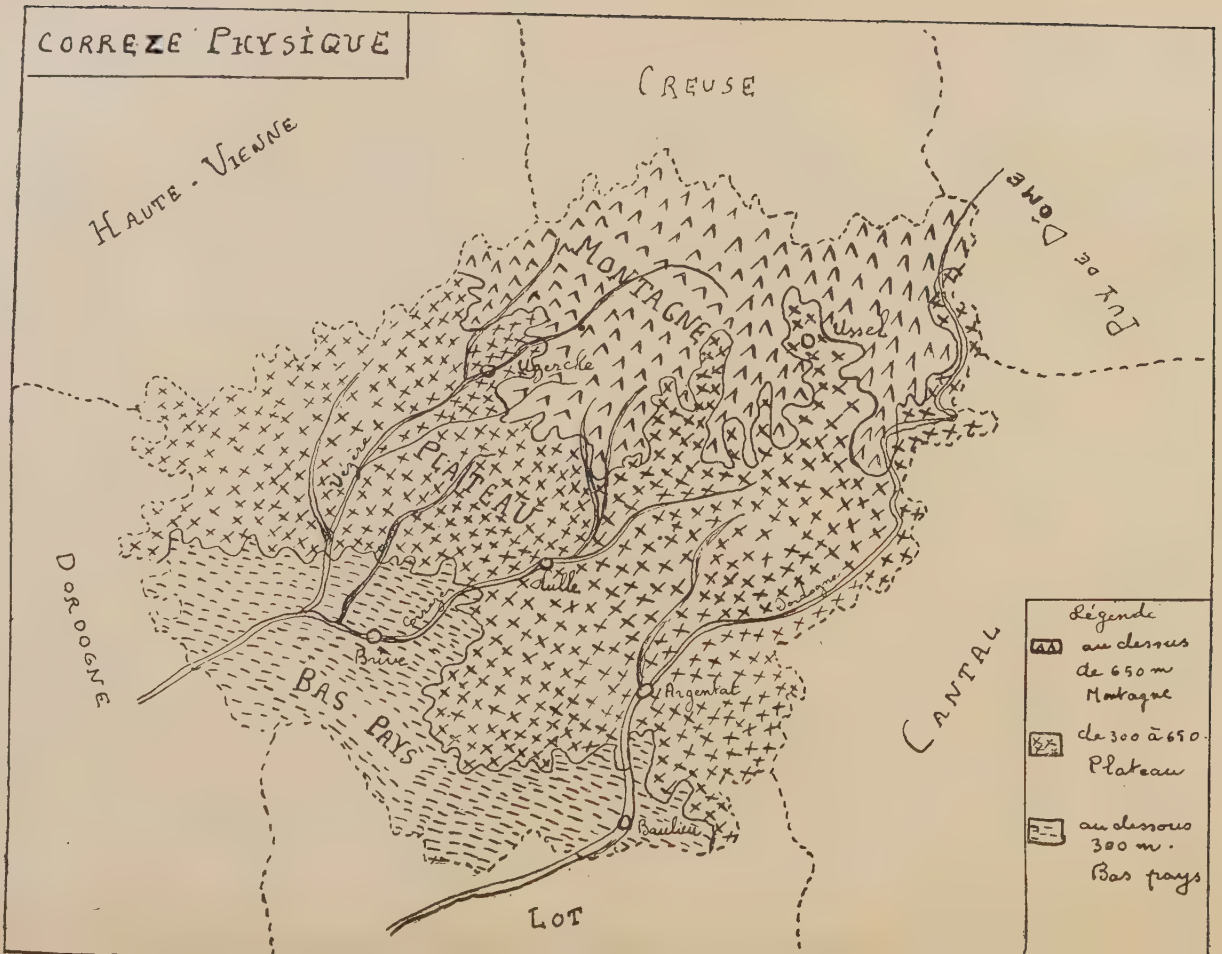
CORREZE PHYSIQUE
CREUSE
HAUTE-VIENNE
PUY DE DÔME
MONTAGNES
PLATEAU
BAS PAYS
DORDOGNE
CANTAL
LOT
Ussel
Uzerche
Tulle
Brive
Argentat
Beaulieu
Légende
au dessus de 650 m Montagne
de 300 à 650 Plateau
au dessous 300 m. Bas pays

veau généralement fort élevé, appartient à ce que, dans le pays, on nomme le haut-Limousin ; elle s'étend au nord et à l'est du département, et forme près des trois-quarts de son étendue. L'autre portion qui constitue l'extrémité sud-ouest, s'abaisse dans son ensemble à un niveau inférieur et présente un tout autre aspect. Au lieu du relief ondulé de la région de montagne on n'y voit pour sommités que des plateaux plus ou moins élevés, tantôt vastes, tantôt étroits et entrecoupés de vallées moins tortueuses, plus larges, plus évasées, qui occupent enfin dans la superficie totale une proportion assez grande. Vers cette partie basse du département viennent se réunir dans la plaine de Brive et de Terrasson, les eaux de la Corrèze, de la Vézère et de la Loyre, qui descendant de la partie septentrionale, viennent arroser les belles vallées de Brive, Allassac et Objat. Vallées au sol fertile aux vastes et gracieux points de vue, rehaussés encore par l'encadrement des montagnes environnantes.

« Le contraste est saisissant dit un des chantres de l'âme limousine (Jean Nesmy) entre la misère des sommets et la splendeur des fonds, entre la sécheresse à l'œil, la pauvreté rude et fière de la lande et la fraîcheur et la richesse scintillante des prairies et des bois ».

2° Géologie.

La nature géologique de ces terrains est tout à fait en rapport avec les différences dans le relief topographique et dans la distribution des cultures.

Le pays de montagne est entièrement formé, en effet, soit de masses granitiques, soit de strates bouleversées et presque verticales de gneiss et de micaschiste, c'est-à-dire des plus anciens terrains sédimentaires amenés à l'état cristallin par l'effet des révolutions géologiques et par les grands phénomènes de chaleur qui les ont accompagnés.

La région de moindre élévation, au contraire, est formée de terrains plus modernes, beaucoup moins tourmentés et dont quelques-uns, n'ont pas même été dérangés de leur horizontalité primitive ; ils appartiennent aux formations du terrain houiller, du grès rouge, du grès bigarré et du calcaire jurassique. Ces différents éléments minéraux permettent de distinguer trois zones géologiques :

1° La zone granitique (c'est-à-dire le pays de montagne). C'est la plus vaste ; elle occupe les 5/6 de la superficie totale du département. Elle est formée de terrains imperméables. Le sol y est recouvert « d'une mince couche de terre de bruyère », terre acide, de faible rendement. Les bas-fonds cependant sont tapissés souvent d'une argile épaisse qui nourrit une herbe abondante.

2° La zone gréseuse. Elle est tendue en écharpe de l'ouest au sud du département entre Juillac et Baulieu et comprend les pays ondulés d'Ayen, Baulieu et Brive dont l'ensemble forme le Bassin de Brive, prolongement de la vaste plaine d'Aquitaine et brillant « portique du midi ».

3° La zone calcaire, peu étendue, termine le département au sud-ouest, elle englobe les terres marneuses de Meyssac et les calcaires rocheux du Causse de Martel, dont la sécheresse annonce les plateaux du Quercy.

3° Climat.

Une grande variété caractérise le climat corrézien. Le département connaît à la fois les rigueurs du climat auvergnat et la douceur du climat Girondin grâce aux différences de situation, d'orientation et d'altitude qui séparent les trois régions naturelles du pays.

La montagne (région d'Ussel) a un climat rigoureux, à tendance continentale comme l'Auvergne sa voi-

sine. Les hivers sont longs et rudes. La neige couvre souvent le sol durant une partie de l'hiver.

Le bas-pays (région de Brive) se trouve entièrement soumis aux influences océaniques. Les printemps sont précoces et les automnes ensoleillés, les étés secs et chauds, les hivers brefs et cléments. Les pluies par contre y sont quelquefois insuffisantes : 900 m/m à Brive contre 1100 m/m à Tulle.

Au centre enfin la région de Tulle relève des deux climats extrêmes et établit entre eux une transition normale.

Hydrographie - Vallées.

Il y a d'abord dans le bas-pays, la plaine de Brive, riche bassin qu'arrosent la Corrèze et la Vézère réunies.

La vallée de la Dordogne près de Baulieu présente un bassin du même genre évasé et riche en cultures, et la petite vallée de la Loyre, près d'Objat, offre en moins grand des beautés analogues plus fraîches et plus piquantes peut être par leur isolement. Les vallées du pays de montagne n'ont ni cette richesse, ni cette étendue, mais présentent des caractères plus saisissants pour la vue, plus puissants par la grandeur ou l'étrangeté des accidents, par la vigueur des contrastes. Profondeurs où coulent la Dordogne, le Luzège, la Vézère, la Corrèze, la Cère et mille autres rivières de ces montagnes.

Dans la montagne en effet, pays de roches imperméables les sources jaillissent de partout. Ce régime hydrographique est très favorable à l'irrigation et a permis la création de prairies irriguées. « Corrèze des plateaux, pays vert et mouvant et tout mouillé d'eaux vives où, dit Charles Sylvestre, la terre a mérité d'être belle ».

Cette importance des eaux vives, permet de fertiliser de nombreuses prairies et d'intensifier l'élevage.

Déjà Arthur Young, l'illustre agronome anglais, avait noté en 1887 au cours d'un voyage en Limousin : « On arrose dans les montagnes tout ce qui peut être arrosé, et avec tant de soins, que cela dénote l'importance qu'on attache à ce moyen d'amélioration. C'est très haut que l'on commence à verser l'eau sur les pentes et quelques fois j'ai été en peine de savoir d'où on la tirait ». Toutes les eaux sont dirigées par le cultivateur qui creuse durant l'automne et l'hiver les « lévades » ou rigoles.

4° Végétation.

Bien que les plateaux calcaires des différentes régions ne présentent souvent qu'une végétation maigre et clairsemée, les pentes des côteaux et les fonds de vallées y jouissent souvent néanmoins d'une fertilité remarquable, tandis que sur les pentes du haut-pays, l'on ne voit guère que des châtaigneraies clairsemées, quelques prairies dans les fonds, et sur la plupart des sommets la mousse seule et les bruyères, sur lesquelles vont parquer les troupeaux, lorsque toutefois le sol par trop pierreux et le roc mis a nu sur de longs espaces ne présentent pas une aridité complète.

Sol pauvre en chaux et en acide phosphorique, balayé par le vent. C'est aussi le domaine de la fougère, de l'ajonc épineux avec de loin en loin des genevriers de grande taille et quelques pieds de houx. Le vent empêche la vie d'autres arbres que les résineux. Le blé noir et le seigle dans les endroits où la culture est possible cède la place à l'avoine et au blé.

CHAPITRE II

ETAT ACTUEL DE L'ELEVAGE BOVIN

Voici comment d'un point de vue tout a fait général on peut résumer la situation actuelle de l'élevage bovin en pays Corrézien : s'il est vrai pour les raisons que nous donnerons plus loin, que le pays de montagne a conservé une population bovine assez homogène, on ne trouve par contre dans le bas-pays qu'un ensemble hétéroclite formé en majeure partie par des races importées variées — et leurs croisements avec les races indigènes locales.

Nous allons donc étudier en tout premier lieu la race bovine Limousine. Nous croyons important de signaler ce qu'elle fut ; parler de son évolution et dire enfin ce qu'elle est actuellement en soulignant au passage les raisons majeures de son déclin en Corrèze.

Nous parlerons ensuite de la race de Salers, la reine de la montagne limousine et qui prend de plus en d'importance dans l'élevage bovin corrézien.

Nous dirons quelques mots sur la race bovine ferrandaise.

Nous terminerons enfin par l'étude des races importées en Corrèze. Nous envisagerons successivement l'étude de chacune de ces races, suivie des résultats qu'elles ont pu donner tant dans leurs aptitudes que dans leurs croisements avec les races indigènes.

I. — La race bovine limousine

Standard actuel de la race.

La commission du Herd-book limousin a ainsi défini le standard de la race bovine limousine :

« Race de boucherie et de travail.
Taille moyenne.
Robe unicolore, froment vif ; auréoles plus clairs autour des yeux et du mufle.
Absence absolue de toutes taches.
Muqueuses roses. Absence absolue de tout pigment.
Cornes et onglons blonds.
Tête relativement réduite, courte.
Front large.
Cornes arquées en avant et légèrement relevées à leurs extrémités.
Poitrine profonde, ligne du dos horizontale.
Queue bien attachée.
Arrière train fortement musclé.
Culotte épaisse, arrondie et très descendue sur le jarret.
Membres solides, relativement courts.
Cuir souple et fin ».

Tels sont les caractères de la race limousine dite améliorée que l'on peut trouver — il faut le reconnaître — chez quelques « fiers et pauvres » éleveurs corréziens.

Race non améliorée.

Malheureusement subsistent encore en Corrèze trop de sujets de la race primitive non améliorée. A l'origine en effet la taille du limousin était petite (1 m. 25 à 1 m. 30). Le bœuf pourtant était assez fortement charpenté par rapport à la vache petite et à ossature fine. La tête, dans cette race non améliorée est allongée et lourde, le front moins large, le chignon épais et recouvert de poils

frisés. Les cornes (les banes) sont grosses à la base, jaunâtres, et plus foncées aux extrémités. Elles sont arquées horizontalement en avant avec les pointes dirigées en bas (ce qui nécessite souvent l'amputation pour l'application du joug). La robe est blond froment. Le mufle marbré ou les oreilles bordées de poils noirs indiquent une infusion de sang parthenais. Le cou est bien proportionné par rapport à l'ensemble du corps. Le fanon est développé. Les épaules sont épaisses et saillantes. Le garrot effacé. La ligne du dessus est régulière ensellée chez les vieilles vaches. La queue grosse est attaché très haut en cimier. Les articulations sont larges et nettes. Les genoux et les jarrets larges. La peau est épaisse.

Race limousine en Corrèze.

Ce type se rencontre surtout dans l'ensemble de la région granitique où l'on trouve un sol silicieux et pauvre en chaux.

Dans la région de Meymac, dans le plateau de Millevaches et des Monédières (Sornac, Bugeat, Treignac) on rencontre des animaux provenant d'anciens croisements Marchois et limousins, avec des pigmentations noires sur les muqueuses et les onglons, et des poils noirs aux cils et à la queue. Ce sont les vaches de Meymac ou Maurines, bétail très rustique, résistant bien au climat.

Dans la région de Meyssac, pays à terres calcaires par excellence, on trouve des animaux à format plus important par suite du développement du squelette et à pelage plus clair.

Enfin, à la limite de la Haute-Vienne, au nord du pays de Brive dans les cantons de Lubersac, Vigeois, Uzerche, Seilhac, terres riches en potasse, chaux et acide phosphorique, se trouve le type le plus pur dit « du Vendonnais ».

« La race limousine écrit Félix Vidalin, compte en Corrèze des familles d'élite, mais au-dessous de ces quelques bêtes de choix, le commun bétail s'attarde dans une misérable condition qui est la plus grosse cause de la situation précaire de l'agriculture du pays. L'œuvre urgente est de la racheter de cette misère en l'élevant au niveau des bons et beaux animaux qui seuls paient leurs maîtres ».

AMÉLIORATION DE LA RACE BOVINE LIMOUSINE.

C'est donc sur la race non améliorée qu'à partir de 1840 en Haute-Vienne on a essayé d'apporter des modifications. On s'est adressé alors par croisement à la race bovine anglaise de Durham, présentée comme le rénovateur destiné à transformer d'une façon subite et inespérée toutes nos races françaises. Mais après, quelques essais coûteux, les éleveurs s'aperçurent qu'ils n'avaient pas assez compté sur le climat trop humide et trop froid et surtout sur le sol trop pauvre pour nourrir cette race délicate. On se tourna alors vers la sélection méthodique et progressive à partir de reproducteurs de la race bovine limousine elle-même.

Ceci aidé par l'amélioration du régime alimentaire en toute saison et à tous âges et particulièrement dans la période de croissance. On vit ainsi sous l'influence d'une nourriture rationnelle, se produire une considérable augmentation du format. Les formes devinrent meilleures, plus harmonieuses, les aplombs se modifièrent. La profondeur de la poitrine et la ligne du dessus s'améliorèrent. La culotte sèche du début devint la culotte caractéristique. On arriva ainsi au standard actuel de la race.

CRITIQUES.

Travail :

Il ne paraît pas contestable cependant, que la forte alimentation donnée pendant la croissance, a entraîné

en même temps qu'une plus grande précocité, une diminution de la longueur des membres.

Ainsi a été sacrifiée en partie l'aptitude au travail. Les éleveurs limousins, accusés d'avoir comme idéal le bœuf de boucherie plutôt que le bœuf de travail, répondent qu'en cherchant à produire des animaux ayant du filet et de la culotte et peu de déchets, ils font œuvre utile puisque tous les bœufs doivent finir à l'abattoir. Or si les bovins limousins n'avaient d'autre rôle que de produire, dans le minimum de temps possible beaucoup de bonne viande, le problème de l'élevage corrézien serait résolu. Mais dans les conditions économiques actuelles, cette spécialisation est loin de présenter un caractère absolu. La production de la viande reste évidemment la spéculation dominante pour ces bovins, cependant il est vrai aussi qu'avant de finir à l'abattoir, ils ont à exécuter les travaux que nécessite la culture du sol. D'où la nécessité de leur conserver une suffisante aptitude au travail sans toutefois diminuer leurs qualités requises d'animaux de boucherie. Le rôle du producteur est avant tout de se conformer aux exigences de ses acheteurs. Les bœufs salers vu leurs qualités incontestables d'animaux de travail sont l'objet de préférence dans ces régions où le sol compte pour beaucoup. Le défaut de taille est un des plus graves reproches que l'on puisse faire aux bovins de la race limousine. D'autant plus que la spécialisation pour la boucherie, aptitude prédominante du limousin ne correspond pas toutoujours au bénéfice maximum de l'éleveur. Ce n'est pas le prix de vente qu'il faut considérer mais la différence entre le prix de vente et les frais d'entretien.

Là réside tout le problème de la viande et le sens des spéculations et des transactions auxquelles elle donne lieu. Le commerce des bouvillons, si important autrefois aux foires de Brive, Tulle, Seilhac, Uzerche... s'éteint de jours en jours. Ces animaux importés de la

Haute-Vienne par les « bousatiers » à l'âge de 10 à 12 mois, bistournés dans les 3 ou 4 mois qui suivaient leur arrivée, puis dressés au joug à 2 ans, changeaient de propriétaire à mesure que leur force accrue permettait leur utilisation dans une exploitation plus importante jusqu'à l'âge de 5 à 6 ans, période à laquelle ils étaient engraissés.

L'engraissement se faisant en deux périodes :

Pendant la première (printemps-été) ils reçoivent du foin, des fourrages verts, et des feuilles de betteraves cuites mêlées à du son. Pendant la seconde (automne-hiver) du foin, des betteraves, des raves cuites, du son et vers la fin de la farine de maïs et autrefois même du *blé*.

Livrons-nous donc à quelques calculs en se basant sur les prix pratiqués ces derniers temps. Supposons un bouvillon acheté à une foire de Brive pour la somme de 30.000 francs. Il va rester chez son premier propriétaire jusqu'à l'âge de 2 ans, période à laquelle on va commencer à le dresser, sans fournir le moindre bénéfice. De deux ans à cinq ans période à laquelle il va être engraissé, il fournira son travail. Et a six ans, après un engraissement d'un an des plus coûteux vu le prix actuel de tous les produits (son, farines...) il sera vendu 70.000 francs. Bénéfice brut : 40.000 francs en cinq ans soit une moyenne de 8.000 francs par an, ce qui est nettement insuffisant. Nous verrons plus loin, par comparaison quel sera le rendement d'une bonne vache pendant la même période.

Lait :

Quelles sont maintenant les critiques à faire sur la production laitière de la vache limousine ?

Nous voilà arrivés au point crucial du problème, crucial du moins pour l'avenir de la race. Les qualités

laitières des vaches limousines sont inexistantes. Elles n'avaient pas l'habitude d'être traites, aujourd'hui on peut dire que la plupart sont incapables de nourrir leurs veaux.

La production laitière est de 800 litres soit 4 à 5 litres par jour pendant 5 à 6 mois. Elles ne possèdent, ni la conformation, ni la finesse du squelette et de la peau qui est épaisse et adhérente, ni la mamelle, ni son système vasculaire pas plus que les signes empiriques secondaires — l'écusson par exemple — « le miroir du lait » qui est petit et commun.

Cependant on trouve encore, il faut le reconnaître quelques remarquables productrices qui seraient susceptibles de fournir la souche d'une famille laitière si on savait les sélectionner, leur choisir des taureaux capables a leur tour de fixer par consanguinité ou par hérédité ces qualités. Il est prouvé maintenant par nos zootechniciens modernes que « les races à viande avec un peu de sélection peuvent prétendre à une vocation mixte et vice-versa les races laitières avec un peu plus de précocité et de musculature. Ainsi en est-il fait actuellement pour la vache hollandaise.

Que s'est-il passé pour la vache limousine ? Lors des améliorations apportées à partir de 1840 par la sélection, le choix fut porté et est porté encore sur des reproducteurs parmi les mieux conformés, *sans aucune autre considération que la conformation.* Pourtant la transmission héréditaire des qualités laitières est aujourd'hui largement démontrée. La production de bons élèves n'est possible qu'avec une mère allaitant bien ses produits. Nous pourrions citer à titre d'observation le cas d'une vache limousine de 4 ans n° 2 au concours de Limoges 1948 et achetée par X, propriétaire aux environs de Brive. Cette jolie bête — après avoir mis bas un superbe veau limousin — ne donna en tout et pour tout que deux litres de lait par jour. Le veau conservé

par le propriétaire comme *reproducteur* fut nourri avec le lait d'une normande.

Toute sélection pourtant demanderait l'élimination des sujets défectueux tant au point de vue conformation qu'aptitudes.

De plus, peut être par routine ou par intérêt mal compris on livre souvent à la reproduction toutes les vaches pourvu qu'elles produisent un veau. Et malheureusement ce veau est gardé pour perpétuer à tous les produits de l'étable ou de la commune ses caractères défectueux.

Nous estimons surtout et nous leur en faisons grief, que les juges ne tiennent pas assez compte des caractères laitiers dans les différents concours de bovins reproducteurs limousins. Les experts limousins recherchent avant tout la vache qui présente au plus haut degré la conformation de l'animal de boucherie. Rares sont ceux qui tiennent compte des qualités qui leur permettraient d'assurer leur fonction de nourrice. Fréquentes sont les vaches qui, ayant obtenu les premières récompenses dans la section vaches pleines ou présumées pleines n'ont pas donné de produits depuis deux ou trois ans. Or il est bien évident que dans un concours de reproducteurs, les primes ne devraient être décernées qu'aux vaches suitées ou à celles qui présentent des signes certains de gestation. Toutes les autres, quelque soient les qualités de conformation ou de précocité qu'elles peuvent présenter, doivent être éliminées et les juges ne doivent pas manquer à se prononcer sur les caractères laitiers des femelles soumises à leur examen.

Il y a en effet un intérêt évident (nous nous y arrêterons plus loin), à multiplier les animaux qui tout en possédant une conformation suffisamment parfaite présenteraient une ascendance laitière. La qualité du lait, la durée de lactation sont en effet des facteurs de pre-

mier ordre dans la *production du veau*. Or la production du veau est actuellement en Corrèze la spéculation dominante. Les vaches bonnes nourrices en élevant les jeunes à croissance rapide sont celles qui payent avec le plus de profit la nourriture qu'elles consomment.

La vache limousine, si elle fournit de bons veaux, est une mère délicate, demandant de nombreux soins. Subvenant difficilement a ses besoins, la mère limousine ne peut seule alimenter son veau pendant la période où il est préparé pour la vente. Aussi dès le deuxième mois est-il nécessaire d'assurer un surplus de nourriture au veau en adjoignant à la mère une nourriture supplémentaire.

Cette faible production lactée de la vache limousine est le grand motif de déclin de la race ; vu l'importance aussi que prend de plus en plus *l'industrie laitière*. Livrons-nous à quelques calculs en se basant toujours sur les prix pratiqués ces derniers temps. Supposons une génisse hollandaise de 3 ans, prête à véler et présentant une bonne conformation pour la production du lait. Cette jeune vache est achetée à la foire de Brive pour la somme de 80.000 francs. Après vélage, son propriétaire pourra lui tirer une moyenne de 12 litres pendant 6 mois ce qui nous donne une moyenne de 2.200 litres. Moyenne bien modeste si l'on songe qu'une bonne hollandaise peut donner 3.500 litres. La 2e, 3e, 4e, 5e année la production augmentera obligatoirement; admettons une moyenne de 2.500 litres, ce qui nous fera en 5 ans une moyenne de 12.200 litres de lait.

En se basant sur un prix de 25 francs le litre de lait — et sans tenir compte de la valeur des veaux qui pourront donner par croisement avec le taureau limousin des bénéfices plus avantageux que la traite du lait — 12.200 × 25 = 305.000 francs, c'est-à-dire qu'une vache

hollandaise rapportera en cinq ans une moyenne de 300.000 francs. (Nous venons de voir le rapport d'un bœuf limousin durant la même période). Quant à sa valeur marchande de sept à huit ans — elle ne sera pas diminuée — ou peu.

Ainsi depuis une trentaine d'années, les nouveaux moyens de transport permettent l'envoi rapide dans les agglomérations de quantités importantes de lait venant de points parfois éloignés. La vente du lait est donc pour le paysan une source importante de revenus, une sorte de rente à échéances mensuelles, et nombreux sont ceux qui une fois leur veau gras vendu, confient le produit de leur traite à des ramasseurs qui l'expédient ensuite vers les villes ou en extraient le beurre. La consommation du lait croît sans cesse dans les agglomérations comme dans les campagnes, ce qui ouvre à l'agriculture locale un débouché rémunérateur sans cesse grandissant. *La vache limousine ne permet pas cette spéculation.*

En résumé faisons le point sur ce bref exposé :

La race bovine limousine se présente en Corrèze sous une forme non améliorée, encore trop importante, et sous une forme améliorée. Cette amélioration surtout par la sélection a été faite vers une spécialisation boucherie dont le type idéal sera représenté « par un gros cylindre de chair monté sur des allumettes ». Cette spécialisation tend à supprimer complètement l'aptitude travail et lait. Or en Corrèze comme dans la plus grande partie du Limousin c'est la petite propriété qui domine — et dans une telle exploitation, il est difficile au paysan d'entretenir dans son étable des animaux de travail, des animaux à viande et des animaux à lait. Et comme le dit si justement le Professeur Dechambre : l'adaptation doit prendre le pas sur la spécialisation, le

sujet le meilleur sera, non le mieux spécialisé, mais le mieux adapté aux conditions multiples du milieu où il est exploité.

II. — Race bovine de Salers

Standard de la race.

La commission de Herd-Boock de la race de Salers a ainsi défini le standard de la race :

Race de travail et de lait.

Taille moyenne.

Robe rouge acajou uniforme avec mufle clair et muqueuses non pigmentées.

Crins du toupillon et du chignon mélangés de poils blancs.

Cornes de couleur blanchâtre à la base, verdâtre dans le tiers moyen, foncée à l'extrémité.

Tête forte. Front arrondi.

Face fine. Mufle étroit.

Chignon saillant.

Cornes insérées en arrière du front, longues, contournées en spirales, fines chez la vache.

Encolure plate. Fanon épais.

Poitrine haute, dos droit, croupe courte.

Fesse mince et descendue.

Queue attachée haut.

Membres forts. Peau souple.

Poils longs et frisés.

La race de Salers en Corrèze.

Tels sont *les caractères* de la race bovine de Salers dite améliorée. C'est le type qu'on trouve en Corrèze dans *la région basaltique* qui constitue le plateau de Salers (région de Bort, Neuvic, Saint-Privat). L'amélioration s'est portée depuis 1925, et contrairement à ce

qui a été fait chez la limousine, vers une sélection de familles à aptitudes laitières développées. Un contrôle laitier sérieux fut institué. On sélectionna ainsi des sujets dont la moyenne de production atteint 3.000 litres. La conformation cependant ne fut pas négligée tant et si bien que les éleveurs qui se sont occupés d'affiner cette race par la sélection sont arrivés à l'amélioration concomittante des trois fonctions économiques : lait, viande, travail. Cette amélioration allant de pair avec une très grande rusticité de la race, qui est habituée à vivre, la plus grande partie de l'année (mars à fin octobre) dans la montagne en y subissant toutes les intempéries. Cette très grande rusticité lui vaut d'être la seule à prospérer dans le sud-est du plateau corrézien. Elle y retrouve en plus du sol volcanique, un climat rude et humide, identique à celui de son pays d'origine. A vrai dire il n'y a pas acclimatement mais extension naturelle de la race. Dans cette région le travail est surtout effectué par les bœufs salers. Ces bœufs sont d'un format très important. Leurs articulations nettes et puissantes, leurs membres longs en font des tracteurs de premier ordre dans ces pays de montagne qui réclament des instruments sûrs et dociles. « Les bœufs salers, écrit Grognier, sont de tous ceux de France les plus propres aux labours sur pentes escarpées ». Les vaches au contraire comme dans le pays d'origine sont exclusivement employées pour *la production du lait*. Le lait de la Salers présente de grandes qualités de composition surtout sa richesse en matières albuminoïdes. Voici d'ailleurs cette composition :

Matières grasses	40 gr.
Lactose hydraté	50 gr.
Caséïne	33 gr.
Cendres	7 gr. 2
Extraits secs	135 gr.

Cette richesse en matières albuminoïdes le fait uti-

liser avant tout pour l'industrie de la fromagerie (fromage dit « bleu d'Auvergne de Bort, pseudo-roquefort et du « fourme »).

Sur le plateau à sol granitique : Par contre le type est complètement modifié. La conformation est moins bonne. Les animaux sont hauts sur jambe, avec une cuisse plate, sèche le plus souvent (cuisse de grenouille). Dans cette région les bœufs ne sont guère employés. Les vaches seules travaillent, les résultats sont bons. Le rendement en lait et en viande par contre est faible, d'où l'importation de races étrangères comme nous le verrons plus tard.

Dans la plaine enfin, alluviale et riche et au climat doux, le sol permet une adaptation facile. La race de Salers y réussirait. Elle y est pour le moment écrasée par les races importées à rendement plus important.

CROISEMENT LIMOUSIN-SALERS.

On a essayé évidemment de faire un croisement industriel entre vache Salers et taureau limousin ou métis avec toujours le limousin comme reproducteur. On obtint une meilleure conformation. Le pelage devint bai rouge cerise. Le front large. Les cornes blanches arquées en avant, avec des extrémités relevées et noires. La poitrine avec l'ampleur et la profondeur de la Salers. Squelette volumineux, recouvert de masses musculaires bien développées. Ossature un peu grande et les membres longs donnant malgré tout un aspect un peu décousu et efflanqué.

Mais bientôt le manque d'homogénéité qui se manifeste dans le bétail de l'étable avec des qualités très irrégulières et souvent défectueuses des produits, supprime à ce métissage toute valeur économique si ce n'est d'offrir des produits bien adaptés à la région.

PRODUCTION DES VEAUX.

Il n'en est pas de même pour la production des veaux. Nous avons vu que la production du veau était une spéculation importante en Corrèze, le veau Salers-limousin en est une particulièrement avantageuse. La vache Salers meilleure laitière donne un lait plus abondant au veau. Le taureau limousin améliore sa conformation.

a) *Le veau Salers :*

Il a le rein étroit, la cuisse plate, les membres longs.

Le poids et le rendement sont inférieurs.

b) *Le veau Limousin :*

Les reins longs forment une table horizontale.

La cuisse est musclée, épaisse, bien descendue.

Les maniements pleins, lourds.

La tête légère, courte et large à profil droit.

La graisse abondante recouvrant uniformément le corps et se marquant au cimier, au paleron et au grasset.

Les membres sont courts et fins. Les os courts lui assurent un poids et un grand rendement.

c) *Le veau croisé Salers-Limousin :*

Le rein est large ; la croupe arrondie.

Diminution de la longueur des membres.

Affinité et ampleur générale du squelette.

Robe du Salers en général rouge acajou avec tendance à s'éclaircir.

Les bouchers recherchent le « poil de lièvre » mélange de poils blancs et de poils roux et qui se voit le plus souvent aux extrémités (pattes, queue, oreilles, sous le ventre).

Les cils longs et gris sont un indice certain de la blancheur de la viande.

Le cuir est souple sans finesse mais lourd.

Le poil doux et souvent frisé sur le dos.

Le pourtour de l'anus et de la vulve non saillant (l'anus en cerise) doivent être ainsi que les paupières et le palais aussi pâles que possible.

Les cornes et les onglons sont également de couleur claire.

La tête assez courte, droite, présente un mufle le plus souvent très fin (caractéristique de la Salers).

La face est triangulaire.

L'œil grand, doux et gras est recherché.

Le chignon saillant est couvert de poils bouclés et gris.

Le squelette est fin, le cou réduit.

Les membres courts avec des extrémités particulièrement légères.

Poitrine large et descendue.

Côte convexe.

Convexité de la fesse moins marquée chez le limousin — cependant signe externe d'amélioration — la queue se raccorde avec la croupe par une courbe très régulière.

Voici quelques moyennes du poids des veaux aux différentes étapes de leur préparation.

	Salers	Limousins	Croisés
Naissance	30	40	37
1 mois	70	80	80
2 mois	97	120	115
2 mois 1/2	106	120-130	120-125

Ce croisement est donc des plus intéressants et le Salers-Limousin ou veau usellois obtient la faveur des

expéditeurs et bouchers et prime aux foires d'Ussel, d'Eygurande, de Bort, de Bourg-Lastic...

Croisement Salers-Normands.

On a essayé le croisement taureau salers et vache normande, celle-ci provenant de l'importation. Ce croisement comme beaucoup d'autres que nous verrons plus tard n'a donné aucuns résultats. Les produits obtenus sont d'un entretien difficile. Les métis dégénèrent rapidement. Et si au début l'ensemble se présente avec une forte taille, on a aussi des cornes fortes, une peau épaisse et des os volumineux qui donnent une conformation plutôt défectueuse. La robe en général est pie-rouge avec du blanc aux extrémités. On trouve quelques bringeures sur le fond rouge de la robe.

La production et le rendement laitier ne sont en aucune sorte améliorés. Ce croisement est donc sans intérêt.

En résumé la race Salers est une race mixte également appréciée pour le travail, la boucherie et le lait. Et ce sont ces diverses aptitudes qui en font son succès actuel en Corrèze. Elle seule donne satisfaction dans le nord du pays. C'est une nécessité de montagne par suite de son adaptation facile.

Sur le plateau, elle est concurrencée par la limousine et certaines races d'importation.

Dans la plaine enfin, si elle n'a pas encore pris une grande extension, il est certain qu'elle apporterait aussi pleine satisfaction.

III. — La race bovine Ferrandaise

Standard de la race.

Race de travail et de lait.
Taille grande.

Robe pie-rouge brique. Extrémités blanches avec tache blanche frontale.

Muqueuses rosées plutôt terreuses.

Cornes blanches, fortes à la base, avec les extrémités foncées.

Dirigées horizontalement un peu en avant, puis contournées légèrement en arrière.

Front court et large.

Chignon formant une courbe à un seul sommet.

Encolure plutôt mince.

Ligne du dessus rectiligne.

Dos large.

Rein court.

Poitrine bien descendue.

Côte ronde.

Culotte moyennement développée.

Arrière-train un peu soulevé.

Pis grand carré. Veines du lait très apparentes, noueuses, contournées. Les fontaines du lait bien ouvertes. Ecusson bien développé.

Tels sont les caractères que devraient avoir dans la mesure du possible les animaux de la race ferrandaise. Il faut reconnaître que certains sujets sont loin d'en réaliser le type.

Race Ferrandaise en Corrèze.

Néanmoins la race ferrandaise, si elle n'occupe (région limitrophe du Puy-de-Dôme) qu'une place peu importante dans l'élevage corrézien, constitue une entité zootechnique parfaitement définie. On peut dire d'elle, que c'est une salers pie-rouge.

Sa production laitière, en effet peut atteindre pour certains sujets, 15 à 18 litres au début de la lactation. A un concours spécial de le race ferrandaise tenu à Clermont-Ferrand, le 4 juillet 1923, il a été présenté un sujet ayant atteint le rendement maximum de 24 litres.

Son lait, type caséïneux, comme celui de la Salers, est largement utilisé par l'industrie fromagère locale.

Au point de vue production travail, elle est douée d'une rusticité et d'une endurance toute particulière. Elle répond enfin aux nécessités culturales des pays granitiques et prospère même sur les sols pauvres. Par cette rusticité et cette adaptation au sol et au climat, elle peut se maintenir dans un pays à climat rude où d'autres races ne peuvent subsister.

C'est pour toutes ces raisons que la race bovine ferrandaise mérite d'être conservée et améliorée, et il était juste d'en parler.

IV. — Etude des races bovines importées en Corrèze

Avant d'aborder l'étude proprement dite des races bovines importées en Corrèze il est important, croyons-nous, de s'arrêter aux causes profondes de cette vaste importation. Nous les avons entrevues déjà avec l'étude de la race bovine limousine en Corrèze, nous allons maintenant les développer plus amplement.

Développement de l'industrie laitière.

S'il est impossible de fixer d'une manière bien précise l'importance de la production laitière dans les divers pays du monde, il reste toutefois une certitude réconfortante, c'est que l'importance acquise par les questions laitières dans l'économie mondiale est considérable. Tous les pays, y compris les pays tropicaux sont consommateurs de lait. Si l'on considère qu'une vache restitue sous forme de lait 18 % de la nourriture qu'elle a reçue, tandis que sous forme de viande, un bœuf de la race la plus évoluée n'en fournit que 3,5 %, on en conclut que la production du lait représente la phase la plus perfectionnée de l'exploitation bovine. L'industrie laitière se classe actuellement en tête de

toutes les spéculations zootechniques. Elle conditionne, en effet toutes les autres : pas de lait, pas de jeune. Le lait est une source de matières grasses. Sur 25,8 millions de tonnes que représentent la consommation annuelle en matières grasses pour l'ensemble de la population du globe, les graisses animales figurent pour 14,6 millions de tonnes dont 8,3 sont fournies par le lait. Ainsi près du tiers de la consommation mondiale en matières grasses proviennent du lait ; considération d'une exceptionnelle importance économique qu'il convient de ne pas oublier. Le lait enfin est économique ; à valeur alimentaire égale c'est de beaucoup l'aliment le meilleur marché.

C'est un aliment complet ; il peut être consommé sans aucune préparation, sans aucun frais supplémentaire. Il est l'aliment qui entretient l'organisme en meilleur état, il n'encrasse pas, ni n'intoxique pas. Il répare au contraire les lésions faites par d'autres produits alimentaires. Transformé en beurre, fromages il permet de varier la nourriture en absorbant toujours le même aliment. Le lait est la viande liquide, la meilleure des viandes. Il n'a qu'un défaut pour certains : il n'engendre pas l'ivresse.

La France occupe le quatrième rang parmi les pays laitiers si l'on s'en tient à la quantité de lait de vache produit annuellement. Elle vient après les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie.

Mais sa production a plus que doublé en un siècle :

En 1830, 4.000.000 de vaches laitières donnaient 50.000.000 hectolitres de lait.

En 1930, 9.000.000 de vaches laitières donnaient 150.000.000 hectolitres de lait.

La France occuperait encore une place très honorable si l'on pouvait se baser pour établir un classement

sur la production du lait par rapport au nombre d'habitants.

Par rapport à cette production annuelle française, *la Corrèze* se place dans les départements moyens producteurs qui se suffisent à eux-mêmes. Si on ne peut la comparer aux départements gros producteurs comme la Manche ou le Nord où la production dépasse 4.000.000 hectolitres par année, sa production peut être chiffrée en moyenne à 2.000.000 hectolitres. Cette production augmente d'ailleurs tous les jours depuis le développement d'organisations nouvelles qui s'occupent du commerce du lait. Parmi ces organisations nouvelles, nous nous contenterons de donner quelques chiffres qui nous feront réaliser d'une façon plus concrète le développement sans cesse croissant de l'industrie laitière en Corrèze, et dans la région de Brive en particulier. Nous tenons à remercier ici M. Tossani, Directeur technique de la Coopérative laitière et beurrière de la région de Brive, pour tous les renseignements qu'il nous a si obligeamment donnés.

Nombre de litres de lait collectés par la Coopérative laitière :

en 1946 : 1.577.508 litres
en 1947 : 1.892.881 litres
en 1948 : 2.567.265 litres
en 1949 : 3.612.654 litres

Tournées de ramassage :

Allassac : 71 kms	430.046 litres
Cosnac : 49 kms	82.650 litres
Cressenssac : 190 kms ..	310.320 litres
Lissac : 100 kms	426.110 litres
Mansac : 103 kms	414.350 litres

Apports directs.

Ramasseurs :

MM. Puybaret : 16 kms . .. 92.594 litres
Normand : 60 kms .. 240.077 litres
Santax : 50 kms .. .. 329.459 litres
Verlhac : 30 kms . .. 146.615 litres
Vimbelle : 90 kms . .. 233.888 litres
Uminski : 110 kms .. 489.830 litres

Quantité de lait pasteurisé en :

1946 : 1.583.712 litres
1947 : 1.781.115 litres
1948 : 2.400.796 litres
1949 : 2.823.780 litres

Quantité de lait transformée en fromage, pâte fraîche, beurre et bleu du Quercy :

en 1946 : 44.921 litres
en 1947 : 88.021 litres
en 1948 : 186.500 litres
en 1949 : 763.900 litres

Nombre de kgs de fromage, pâte fraîche fabriqués en :

1946 : 1.262 kgs
1947 : 18.300 kgs
1948 : 47.700 kgs
1949 : 20.030 kgs

Nombre de kgs de fromage bleu fabriqués en :

1948 : 35 kgs
1949 : 82 kgs

Nombre de kgs de beurre fabriqués en :

1946 : 363 kgs
1947 : 163 kgs
1948 : 3.150 kgs
1949 : 4.550 kgs

Quantités de lait expédiée sur Limoges :

1949 : 87.500 litres

Nombre de coopérateurs pendant les années :

1946 : 100
1947 : 326
1948 : 152
1949 : 666

1244 coop.

Modernisation de l'installation. Dernières transformations :

Installation d'un compresseur à chlorure de méthyl 12.000 frigories-heure.

Installation d'une écrémeuse : débit 5.000 litres-h.

Installation d'une machine à laver les bidons : débit 160 bidons à l'heure.

Achat de 8 camions : tonnage : 1 tonne, 1 t. 500, 2 t. 500.

Achat d'un pasteurisateur tubulaire, débit 3.000 litres-heure.

Construction de 2 tanks à lait calorifugés, capacité totale 9.000 litres.

Construction d'une cuve à saumure, capacité 11.000 litres pour réfrigération du lait après pasteurisation.

Construction d'un frigo de 30 m3 pour beurre et fromage frais.

Installation d'une fromagerie : achat de matériel de fromagerie : 2 chariots d'égouttage, 2.000 moules à bleus du Quercy et achat de matériel pour fabrication de fromage à pâte fraîche (pâte grasse genre petit suisse).

Nous venons de voir l'importance qu'avait pris en Corrèze le développement de l'industrie laitière, nous avons vu l'orientation donnée à la vache limousine ; il

fallait du lait, beaucoup de lait pour satisfaire aux besoins de cette industrie nouvelle. Ainsi s'explique l'importation de nombreuses races étrangères principalement de laitières. Nous voulons parler surtout de la vache hollandaise, normande et de la vache bretonne et aussi de vaches à destinations mixtes : lait et travail. Nous parlerons de la parthenaise. Signalons que pendant un certain temps des vaches charollaises furent amenées en Corrèze. Mais ces importations cessèrent rapidement par suite des aptitudes identiques de la vache limousine avec la vache charollaise.

A. — La race bovine hollandaise

Standard actuel de la race.

La commission du Herd-Book hollandais a ainsi défini le standard de la race bovine hollandaise :

Race laitière.

Taille moyenne.

Robe pie noire avec l'extrémité des membres blanche. Etoile blanche en tête.

Muqueuses et mufle gris ardoisé.

Cornes en croissant blanches noires à leurs extrémités.

Tête longue, fine. Profil légèrement concave au niveau du front avec saillie des orbites.

Formes harmonieuses, encolure fine, poitrine haute. Corps long et étoffé, hanches écartées.

Bassin ample, Fesses rectilignes, descendues.

Mamelles volumineuses, bien irriguées.

Au point de vue esthétique, on a une impression de masse et de puissance. Et ces éléments de force qui s'ajoutent toujours à une tête gracile et à tout un ensemble de caractères s'associent également à une teinte de robe blanche et noire des plus flatteurs.

« Certains sujets sont par leur esthétique du domaine de l'art ».

Dans les concours les jugés et les membres de commission d'inscription au Herd-Book se montrent de plus en plus sévères, difficiles sur l'ampleur du bassin, la forme de la mamelle, la profondeur de la poitrine, l'attache de la croupe, l'aspect et les dimensions de la tête. On ne peut nier la valeur actuelle de la hollandaise au point de vue conformation.

Production laitière.

Quant à sa valeur en tant que production de lait, nous touchons ici à la richesse, à la fortune de cette race. La hollandaise est, et à toujours été considérée comme la tête de ligne des « machines lactifères ». La hollandaise constitue un véritable puits de lait qui jamais ne se tarit. Nous pourrions nous étendre longuement sur cette question de la production laitière et citer de nombreux exemples pris soit en Amérique, soit en Hollande et qui constituent de véritables records.

Au point de vue qualité, la vieille critique du « lait bleu » de la hollandaise a disparu. A l'heure actuelle la bonne hollandaise donne un lait assez riche en matières grasses. Il y a là une influence de l'alimentation que les éleveurs ne méconnaissent pas et à laquelle ils s'attachent pour l'amélioration du lait fourni.

Acclimatation en Corrèze.

Une autre critique est adressée à la hollandaise, c'est une race très délicate qui perd vite ses qualités laitières et qui dégénère dès qu'on l'éloigne de son pays d'origine. En un mot on l'accuse d'être dépourvue de toute faculté d'acclimatation, et mieux de dégénérescence. On constate disent les détracteurs, une gran-

de diminution du format, la taille diminue, le pis s'atrophie et la hollandaise en deux générations n'est guère plus qu'une bretonne.

Il est vrai en effet, que la hollandaise importée en Corrèze, qui provient de la région toulousaine et bordelaise a subi une diminution de format. Mais il est un point que les critiques reconnaissent : la fonction laitière est celle qui résiste à la dégénérescence. De plus ces hollandaises s'acclimatent très facilement. La hollandaise s'acclimate très bien dans la région d'Ussel. La normande n'y réussit pas. A l'heure actuelle, la race hollandaise se répand un peu partout en Corrèze, mais surtout dans le bassin de Brive où nous trouvons des étables entières d'hollandaises et où se pratique déjà un peu d'élevage. Elle est adoptée par tous les producteurs de lait. Il est à souhaiter que le cheptel hollandais en Corrèze s'améliore dans le sens d'une meilleure conformation.

Croisement hollandais-limousin.

On a essayé le croisement hollandais-limousin. Ce croisement a donné des résultats intéressants mais seulement à la première génération. La loi de dissociation des caractères de Mendel intervenant à la seconde. On obtient ainsi des métis de robe noire uniforme ou le plus souvent tachée de blanc soit à la mamelle, soit sur un membre. La conformation est meilleure que celle de la hollandaise importée.

Le rendement en lait est meilleur que celui de la limousine.

Production des veaux.

De même que pour le veau Salers-limousin, la production du veau hollandais-limousin est aussi une spéculation particulièrement avantageuse par suite de l'a-

mélioration de la conformation par le taureau limousin. On obtient un veau un peu haut sur pattes mais possédant un rein long formant une table horizontale.

En résumé :

La race hollandaise est la plus répandue des races importées en Corrèze. Elle se trouve un peu partout et elle réussit très bien dans le haut-pays (région d'Ussel). Elle est d'une acclimatation très facile. C'est la vache laitière proprement dite qui permet une spéculation possible et intéressante sur la production du lait. Si ce n'est pas encore une bouchère parfaite, il est démontré aujourd'hui que l'amélioration de la conformation en vue de la boucherie ne nuit pas à l'aptitude laitière. Que des efforts soient faits dans ce sens et tout ira économiquement encore mieux.

B. — Race bovine normande

Standard actuel de la race.

Le normand actuel est un bovidé a profil essentiellement concave, c'est-à-dire front excavé entre les oreilles laissant voir le « coup de poing » caractéristique de la race.

Conséquence de la concavité frontale, les orbites sont en saillie sur le plan frontal. Les cornes sont insérées en avant de la ligne du chignon.

La queue est enfoncée entre les ischions.

La fesse est rectiligne.

La robe la plus recherchée actuellement est la robe bringuée foncée ; le blanc ne doit pas dominer. A la tête trop blanche on préfère généralement une bordure plus foncée au pourtour des orifices naturels : bouche, yeux, oreilles. Les lunettes autour des yeux sont très appréciées.

La tête fine est en relation directe avec la finesse générale de l'individu considérée elle-même comme un excellent signe de qualités laitières.

La tête grossière et massive qualifiée de « boîte à violon » est en relation avec un corps grossier et osseux, c'est généralement le type à viande.

La largeur du front est une qualité que l'on recherche. Et l'idéal même est réalisé sur ce point lorsque les largeurs du front prises supérieurement entre les points d'insertion des cornes et inférieurement entre les points les plus externes des cavités orbitaires sont égales.

La face doit être ni trop longue, ni trop courte.

La gorge doit être dégagée.

L'encolure moyenne et sans fanon.

La ligne du dessus doit être horizontale.

La poitrine doit être bien développée.

Le garrot et les hanches larges constituent un beau dessus.

L'appareil mammaire doit être régulièrement conformé, très développé et recouvert d'une peau fine et onctueuse, laissant paraître à sa surface des veines fortes et sinueuses.

On recherchera les animaux qui présentent un couleur jaune très marquée des muqueuses et en particulier de l'intérieur des oreilles. C'est un des signes beurriers les plus fidèles.

Tel est le standard de la race normande. Parmi les races qui ont été déformées et déséquilibrées, seule elle a su garder un parfait équilibre dans sa production. C'est une race harmonieuse, complète, à la fois une excellente productrice de lait abondant et riche et d'une viande précoce, savoureuse qui fait prime sur le marché.

CONDITIONS DE RÉUSSITE.

Mais cette race normande nécessite un climat océanique doux et humide, de faibles variations de température et des pâturages riches. La région normande convient très bien pour sa réussite. Le climat essentiellement maritime réchauffé par le Gulf-Stream donne une température douce et régulière. La mer apporte aux rivages de la Normandie les bienfaits de pluies fréquentes et tièdes qui en font un pays toujours vert. C'est là, croyons-nous, la raison par laquelle la vraie normande ne s'acclimate pas en Corrèze. Seule la région de Brive qui connaît la nette influence du climat océanique lui est favorable. Mais dès qu'on remonte au-dessus de Tulle la normande ne réussit plus. Et pourtant actuellement on importe en Corrèze des normandes qui proviennent de la région la plus intérieure de la Normandie, qui s'acclimatent mieux. Ceci est dû à la méthode zootechnique fort employée en Normandie : le dépaysement, c'est-à-dire le changement de milieu limité à des régions voisines situées sous le même climat et différent seulement par quelques particularités dans la composition chimique du sol et des plantes. Les animaux naissent surtout dans la partie située à l'ouest de la province (le Contentin) pour être élevés et exploités dans les régions situées plus à l'est (Calvados, Orne, Seine-Inférieure, Eure).

Le dépaysement se fait en transportant les animaux des terres d'origine ancienne vers celles d'origine récente, des terres pauvres en chaux vers les terres fortement calciques, des terres à prairies naturelles vers les terres à prairies artificielles et à céréales. Il a pour conséquence immédiat une véritable perfection des animaux par changement du milieu et pour conséquence éloignée le *développement des facultés d'adaptation à des animaux différents*. C'est ce qui explique tout de même que la normande qui provient de la Mayenne ou de l'Orne

(région de Lassay-Ambrières) subit le plus souvent avec succès l'exportation. De plus dans ces régions on trouve des bêtes qui présentent un cornage en croissant assez développé. On les recherche de préférence pour les amener en Corrèze ce qui permet dans les petites exploitations agricoles non seulement de les utiliser en tant que laitière et beurrière mais aussi de les dresser pour leur faire accomplir le peu de travail quotidien. C'est essentiellement pour cette raison que la normande est souvent préférée à la hollandaise trop exclusivement bête à lait.

Race croisée normande.

C'est aussi pour cette même raison qu'on a importé en Corrèze et d'ailleurs qu'on importe toujours une race qu'on trouve dans la région niortaise : la croisée normande ou « barrée », comme on l'appelle dans le pays. C'est a n'en pas douter un croisement de normand avec les races indigènes locales appartenant au type vendéen : parthenaise, maraichine, nantaise. C'est une vache qui a acquis de la normande des qualités laitières et beurrières incontestables. Au point de vue caractères ethniques importants, elle possède du type vendéen, le profil rectiligne, la tête forte, le front plat. Les cornes développées en croissant ou en lyre, la peau épaisse et les fanons développés. La robe rappelle celle de la normande. Elle est blanche avec des taches noires ou rouges ou jaunes. Les bringeures ne sont pas rares. Cette vache présente une acclimatation très facile. Sa rusticité est très grande. Elle est très appréciée en Corrèze en tant que bonne laitière et bonne travailleuse.

Croisement Normand-Limousin.

Ce croisement n'est vraiment pas intéressant étant donné que la normande possède déjà une conformation parfaite en vue de la boucherie. Son aptitude à l'en-

graissement est très grande sans nuire toutefois à la qualité de la viande qui est une des plus appréciées pour sa finesse et sa saveur. Les vaches de réforme, font mieux que toutes les autres races laitières une fin honorable pour la boucherie. Les veaux, très lourds dès la naissance, constituent des veaux blancs de qualité.

En résumé : la race normande est importée en Corrèze La normande de l'intérieur de la Normandie réussit mieux que celle du littoral par suite d'une acclimatation plus facile. Cette normande est souvent utilisée en Corrèze pour le travail et pour la production d'un bon lait destiné à la ferme. Pour la production industrielle du lait on s'adresse plutôt à la hollandaise. La normande donne de beaux veaux et finit toujours bonne bouchère. C'est une vache intéressante qui s'étendra de plus en plus à l'avenir surtout dans le bas-pays corrézien.

C. — Race bovine bretonne

Standard actuel de la race.

Tête petite, légère, fine, à profil droit.

Chignon effacé. Front plat ou déprimé entre les orbites.

Cornes en croissant blanches à la base, noires à l'extrémité, soit en lyre haute ou basse.

Encolure mince rectiligne.

Poitrine profonde et bien descendue.

Côtes plates. Croupe courte.

Membres fins. Peau fine, onctueuse au toucher.

Mamelle très développée.

Au point de vue couleur de robe on a trois variétés:

— la pie noire ou Morbihannaise qui a une robe

qui se rapproche de celle de la hollandaise mais qui s'en distingue par sa taille plus petite, son cornage en lyre et son profil rectiligne.

— la pie rouge.

— la froment du Léon. Sa robe est froment et son format plus important.

APTITUDE ET RUSTICITÉ.

Au point de vue aptitude il faut signaler la remarquable production laitière en fonction de la taille des animaux de cette race. Le lait donné par la bretonne est un lait riche en matières grasses (45 à 50 grammes par litres). Ces aptitudes laitières et beurrières auxquelles s'ajoutent une rusticité remarquable font de la race bretonne une des meilleures races françaises. Elevée dans un pays de landes, sur un terrain granitique, elle est susceptible, en maintes circonstances de quitter son berceau pour d'autres régions de France où elle devient beaucoup plus grande et obtient le poids des animaux de la région.

En Corrèze, comme dans tout le Limousin, la bretonne a connu autrefois une très grande vogue. C'était en effet son débouché principal. Elle servait aux besoins de la ferme, pour éviter d'enlever au veau de lait de la mère ou pour lui donner un supplément de lait.

DIFFICULTÉ D'IMPORTATION.

Malheureusement il est très difficile aujourd'hui de se procurer la bretonne. Un voyage récent dans les Côtes-du-Nord nous a permis de nous rendre compte que les éleveurs bretons vendaient aujourd'hui leurs bêtes à l'état de génisson, c'est-à-dire, vers l'âge de un an pour partir vers des régions plus riches, surtout la Normandie.

Ainsi ce qui était importé autrefois bretonne est

devenu aujourd'hui normande tant par l'augmentation de format que par la rusticité moins grande. Il serait à souhaiter que les éleveurs bretons laissent le temps à leurs animaux de s'adapter dans cette région ou nul autre ne pourrait donner satisfaction.

Peu exigeant, susceptible de donner de hauts rendements laitiers, le bétail breton serait appelé à rendre encore de grands services loin de son pays et en Corrèze en particulier, là où on ne peut nourrir de gros animaux et où néanmoins, on désire une production laitière appréciable.

D. — La race bovine Parthenaise

Standard de la race.

Tête forte, profil droit, front plat.

Chignon non saillant.

Cornes attachées dans la ligne du chignon, fortes, blanches à leurs base et noires à la pointe. Cornage en lyre évasée.

Mufle gros, noir avec une zone claire sur le pourtour.

Muqueuses noires.

Formes puissantes. Encolure courte et forte, fanon peu apparent.

Poitrine haute. Dos droit. Hanches écartées.

Fesses rectilignes. Membres forts.

Peau épaisse, mais souple et onctueuse chez les bonnes laitières.

Poils fins et luisants.

Robe fauve rougeâtre ou froment plus ou moins foncé à extrémités noires.

Mufle, cils, paupières, bord de la lèvre inférieure,

ouvertures naturelles, couronne des onglons, toupillon de la queue de couleur noire.

Dessous du ventre et face interne des membres de couleur gris perle.

La parthenaise est une bonne laitière (2.500 litres de lait par an environ) et une bonne beurrière. Indépendamment de son aptitude à la lactation, la race parthenaise présente de grandes qualités pour le travail ainsi que pour la boucherie.

Race parthenaise en Corrèze.

En Corrèze, on trouve la parthenaise surtout dans le bas-pays. Son acclimatation est très facile par suite de sa rusticité qui est très grande. Mais dans le haut-pays elle se trouve concurrencée par la Salers qui revient a un prix d'achat moindre. C'est une bonne vache de travail qui donne un lait excellent. Malheureusement, comme pour la bretonne il est très difficile actuellement de trouver de bonnes parthenaises, leur nombre étant relativement en régression; beaucoup sont orientées dans leurs régions vers la production du lait et du beurre, conséquence de l'établissement dans ces mêmes régions d'un grand nombre de coopératives qui paient le lait suivant le beurre.

E. — Autres races importées

Enfin, nous ne voudrions pas terminer ce chapitre sur les races bovines importées en Corrèze sans citer quelques races qui se trouvent représentées seulement par quelques sujets isolés.

Nous voulons parler surtout de la *race Brune des Alpes* ou vache suisse qui appartient aux races brunes du type des Alpes.

Sur les quelques renseignements que nous avons pu avoir, nous pouvons certifier que nous n'avons pas trouvé un seul propriétaire qui se plaigne « de la souris » comme ils disent. Ce sont des animaux rustiques et vigoureux, s'acclimatant bien dans des régions très différentes. Les aptitudes sont mixtes : travail, boucherie et lait, convenant donc très bien à la Corrèze. Un marchand nous disait récemment au sujet de la vache suisse : « si nous en trouvions, nous n'importerions que de celles-là ».

Nous trouvons aussi en Corrèze quelques spécimens de la *race flamande* qui ont seulement été essayés, concurrencés vite par la hollandaise.

Le type jurassique est aussi représenté, surtout par la *race montbéliarde* qui a donné d'assez bons résultats.

En résumé et pour conclure ce chapitre second, nous avons vu l'importation de races bovines nombreuses en Corrèze, cette importation allant de pair avec un déclin évident de la race limousine. De ce déclin nous avons vu les raisons essentielles. Il est important maintenant et avant de passer au chapitre trois, sur les améliorations à apporter, de porter son choix sur une race suivant sa destination économique.

Nous choisirons la vache hollandaise pour tout ce qui a trait à la production industrielle du lait n'importe où en Corrèze sans considération du climat ou du relief.

Nous lui préférerons la normande dans le bas-pays pour la production familiale du lait et pour un petit travail. Le gros travail sera réservé aux bœufs limousins ou tout aussi bien salers. Dans la montagne au-dessus de Tulle et pour les mêmes destinations économiques, la vache salers remplacera la normande.

CHAPITRE III

AMELIORATIONS A APPORTER

Nous arrivons enfin à un dernier chapitre qui est classique dans toute thèse de ce genre ; nous risquons par conséquent de répéter beaucoup de choses qui ont été déjà dites. Néanmoins, nous croyons que ces choses sont de la première importance en considération des progrès qu'ils restent à faire dans les sens qu'elles indiquent. Le mal justement est que bien souvent il n'a été dit que tout ce qu'il y a de plus théorique et d'irréalisable ; nous essaierons pour notre part à nous en tenir à de simples notions pratiques.

Améliorer une chose c'est la rendre meilleure, produire une modification avantageuse. Or la génération seule est incapable d'améliorer les animaux. « Egal accouplé avec égal, dit le professeur Scheler, donne un produit égal. Supérieur avec inférieur donne un produit égal à supérieur ou inférieur ou encore un produit qui est un mélange de supérieur et d'inférieur. La génération ne crée donc pas l'amélioration. Elle y participe pour une grande part. Les agents extérieurs : sol, air, alimentation, habitation, hygiène en général n'y sont pas étrangers. Nous envisagerons ce chapitre sous cet aspect.

I. — Améliorations portant sur les méthodes de reproduction

Nous avons été surpris de la façon irrationnelle dont la plupart des propriétaires de notre contrée, comprenaient et pratiquaient l'élevage et l'exploitation des bêtes bovines. En interrogeant ces mêmes propriétaires, nous avons acquis la conviction que la majorité d'entre eux ignoraient les principes les plus élémentaires de zootechnie. Ils marchent à l'aveuglette, et nous croyons faire œuvre utile en les éclairant un peu sur un point si important.

A. — Sélection.

Principes généraux :

C'est l'amélioration de la race par elle-même. C'est une méthode lente, mais sûre et peu onéreuse.

Elle comprend avant tout le *choix des reproducteurs.* Les jeunes sont la copie des parents. Si on veut avoir de bons produits il faut choisir de bons matériaux.

Toute l'attention doit se porter d'abord sur le procréateur mâle. Le choix de la femelle a lui aussi une grande importance. Il est nécessaire parfois d'avoir la conception du type, de savoir ce que l'on veut et, dès lors, de choisir parmi les reproducteurs ceux qui possèdent tous les caractères d'un bon généteur, se rapprochant le plus du type voulu. Il faut s'assurer de l'intégrité des organes sexuels, ne prendre que des sujets ayant atteint leur complet développement et ensuite choisir des animaux d'un naturel doux et d'un tempérament docile, et tout cela aussi bien pour le mâle que pour la femelle. Il faut aussi rejeter cette coutume d'admettre que les sujets d'engraissement doivent avoir tous les bons produits de la ferme, tandis que les sujets d'élevage, ceux qui doivent conserver la race, la plante en

quelque sorte, doivent se contenter d'une herbe pauvre, de prairies non amendées et d'une alimentation tout à fait insuffisante pour permettre un développement complet. Il est aussi un facteur important dans ce choix des reproducteurs, c'est « la puissance héréditaire » c'est-à-dire la mesure des chances de transmission de ce que le géniteur pourra léguer à ses descendants d'où l'importance des livres généalogiques qui sont ainque la fait ressortir le professeur Girard « un moyen d'enseignement et un moyen de coordonner les efforts».

La sélection bien comprise comprend aussi le *choix des produits*, il faut choisir les produits des reproducteurs émérites ; rechercher la promptitude de l'accroissement et la longueur du corps ; cette dernière marque généralement l'aptitude à se développer. Il faut donner enfin aux jeunes une alimentation suffisante et appropriée et réaliser, à leur sujet, l'éducation du caractère et l'éducation professionnelle.

La sélection pratiquée en Corrèze :

Or que se passe-t-il en Corrèze ?

Le plus souvent les veaux les meilleurs, les plus fins sont destinés à la boucherie pour élever ceux qui n'ont pas de venue ou ceux qui ont souffert d'une affection quelconque, ne voyant en cela que l'intérêt immédiat. On ne choisit pas les reproducteurs. On fait saillir indifféremment des vaches hollandaises, normandes, salers... par un taureau limousin ou autre et on ne fera pas quelques mètres de plus pour trouver un taureau approprié à la vache q'on possède. Comme conséquence la sélection et le choix des produits sont impossibles.

B. — Croisement.

Principes généraux :

Il a pour conséquence l'introduction dans une race donnée des caractères, qualités et aptitudes possédées

par une race étrangère. Cette méthode est à utiliser. Elle aboutit dans certains cas à des conséquences très heureuses, une condition primordiale s'imposant : unir seulement des produits affinés entre eux ; c'est ce qui constitue l'appareillement, c'est-à-dire le choix raisonné des convenances réciproques qui doivent exister entre le mâle et la femelle qu'on veut accoupler. Ce choix étant considéré sous le rapport de la taille, des formes, des qualités qu'on veut obtenir aussi bien que des défauts qu'on veut corriger. L'appareillement bien compris conserve et améliore les races. L'inobservation des règles voulues constituent au contraire une des causes de la chétivité des races. On doit condamner également « les appareillements compensateurs » qui consistent à opposer à un défaut d'un des reproducteurs le défaut opposé chez l'autre. Dans ce cas on aboutit presque toujours à une juxtaposition de caractères et à une association de défauts. Quand un défaut existe chez un des géniteurs il faut opposer une qualité très sérieuse du second géniteur, correspondant au défaut du premier.

Croisement en Corrèze :

Or en Corrèze les croisements opérés (nous en avons vu quelques-uns) sont réalisée d'une façon inconsidérée ou irrationnelle. Ils résident en la pratique hasardeuse de l'emploi de géniteurs divers sans le moindre ordre, ce qui amène à la confirmation du mendélisme (dissociation des caractères à la deuxième génération). En général les propriétaires qui élèvent, choisissent des produits bien conformés, peu importent les origines; ce qui est une erreur. Dans les étables d'un même village, parfois dans la même, il est fréquent de trouver des vaches de races différentes possédant bien entendu, partisans et détracteurs, et cette confusion est fort regrettable. Mais cette anarchie n'aurait pas de graves conséquences *si de nombreux éleveurs ne s'avisaient de produire, des métis à l'aide de croisement plus*

ou moins hasardeux. De là l'hétérogénéïté du troupeau conséquence de la diversité des races représentées en Corrèze. Certaines écuries présentent une parthenaise, une limousine, une hollandaise, une normande... saillies par le même taureau.

Nous citerons un exemple vraiment typique. Il a été pris chez Monsieur F..., propriétaire à Yssandon.

Nous trouvons dans l'écurie de Monsieur F... pour un troupeau bovin de 14 bêtes :

1 vache normande
1 vache croisée hollandais-limousin
1 vache croisée salers-Côtes-du-Nord
1 vache hollandaise
1 génisse hollandaise
1 vache salers
1 vache parthenaise
1 vache croisée parthenais-limousin
1 bœuf limousin-parthenais
1 bœuf limousin
1 bœuf croisé limousin-salers
1 vache limousine.

Il faut par tous les moyens lutter contre l'abus des métissages qui ne peuvent donner rien de bont tant au point de vue rendement en viande, qu'au point de vue aptitude laitière, et beurrière.

Difficulté de réalisation :

En réalité, il est très difficile en Corrèze, répétons-le, pays de petites propriétés de faire la dépense d'un taureau qu'il faut nourrir, d'où bien souvent qu'un taureau d'une race, en principe limousin, par village. Voilà peut-être la difficulté du problème de l'élevage bovin en Corrèze.

Une technique nouvelle de reproduction a été mise au point, nous voulons parler de l'insémination arti-

ficielle. Il est nécessaire, croyons-nous, d'en dire quelques mots.

Une solution : l'insémination artificielle :

Pendant ces dernières années une large publicité a été faite autour de l'insémination artificielle. Comme toute découverte récente, cette méthode de reproduction a plu a certains par son caractère de nouveauté, tandis que d'autres, au contraire, faisaient preuve envers elle, d'une certaine circonspection, attendant des résultats positifs pour conclure. Un peu partout cependant en France, se montent ou vont se monter des Centres d'insémination. Avant d'aborder l'étude de son développement en pays corrézien, qu'il nous soit permis ici de remercier le docteur Robert FLEKINGER, Directeur des Services Vétérinaires de la Corrèze, pour les nombreux renseignements qu'il a bien daigné nous communiquer à ce sujet.

Organisation actuelle de l'insémination en Corrèze :

1° Comité Corrézien de défense sanitaire et d'amélioration de l'élevage bovin.

(Association (loi de 1901) déclarée le 24 mars 1949 en Préfecture de la Corrèze ; « Journal Officiel » du 1er avril 1949). Siège social à la Direction des Services Vétérinaires à Tulle).

2° Centre départemental de vulgarisation de l'insémination artificielle.

C'est une branche du comité corrézien. Le Centre dispose de quatre taureaux agréés par le Ministère de l'Agriculture :

Deux taureaux limousins : Bouton d'Or, Coquet.

Deux taureaux de race hollandaise pie-noire : Kuyk VII, Fjibles Wimpie.

Le laboratoire est le laboratoire de la direction des services vétérinaires.

Le Centre répartit le sperme à quatre stations : Tulle, Brive, Beynat, Argentat.

Deux stations supplémentaires sont actuellement en cours dont une sera prochainement créée à Baulieu, l'autre, plus tard, à Meyssac.

Activité en 1949 :

870 inséminations pratiquées.

Résultats moyens de fécondation :

62 % à la première
87 % à la deuxième
plus de 93 % à la troisième.

Résultats par race :

Race Limousine :

68 % à la première
89 % à la deuxième
95 % à la troisième.

Race Hollandaise :

52 % à la première
83 % à la deuxième.

Activité en 1950 :

1394 inséminations premières pratiquées au 31 août 1950, dont 255 en août ce qui traduit une progression constante du nombre des femelles inséminées.

Au 31 août la proportion des femelles inséminées par race s'établit comme suit :

87 % de femelles inséminées par semence de taureau limousin

13 % de femelles inséminées par semence de taureau hollandais.

Voici maintenant les formalités à remplir en ce qui concerne les demandes d'insémination ainsi que les tarifs appliqués (à partir du 1er juin 1950).

Inscription à l'insémination :

Tout agriculteur qui désire faire procéder à l'insémination des femelles bovines de son exploitation doit faire inscrire son bétail. Les inscriptions sont de 300 fr. par tête de femelle adulte et sont valables pour la vie économique de la femelle.

Elles sont reçues soit auprès de la station la plus proche, soit auprès des inséminateurs, lors de la première insémination dans l'exploitation. Toute nouvelle inscription dans un effectif déjà inscrit en totalité (bête de remplacement) fait l'objet d'un tarif de 100 francs.

Demande d'insémination :

Les demandes d'insémination sont présentées auprès de la station la plus proche dans le plus court délai après l'apparition des chaleurs chez la femelle à inséminer. Elles doivent comporter les renseignements suivants : nom de l'animal, race, moment de l'apparition des chaleurs et tous renseignements particuliers.

Service du dimanche et des jours fériés.

Les dimanches et jours fériés, le Service est assuré comme suit :

Stations de Tulle et Brive. — Les appels téléphoniques sont reçus jusqu'à 12 heures par la station de Service (annoncée par la presse au début du mois). Pour Tulle, téléphone 320 (abattoirs).

Stations de Beynat et Argentat. — Les appels téléphoniques sont reçus comme en semaine au téléphone 28 à Beynat et 69 à Argentat.

Tarifs des inséminations (à partir du 1er juin 1950) :

Les sommes destinées à couvrir en tout ou partie les frais d'insémination sont réglées directement par l'exploitant à l'inséminateur qui en délivre récépissé détaché d'un carnet à souche après avoir apposé sa signature. Les tarifs sont fixés ainsi qu'il suit pour chaque insémination pratiquée :

1° *Dans un rayon de 12 kilomètres autour de la station d'insémination.*

A) *Agriculteurs ayant toutes leurs vaches inscrites ou au moins 50 % de l'effectif.*

Tarif de l'insémination par taureau de race limousine : 800 francs.

Tarif de l'insémination par taureau de race hollandaise pie-noire : 1.000 francs.

En cas de non fécondation à la première insémination, les inséminations ultérieures, 2e et 3e, sont gratuites.

B) *Agriculteurs n'ayant pas au moins 50 % de leurs vaches inscrites.*

Hormis les cas spéciaux prévus au paragraphe suivant : tout agriculteur qui sollicite l'insémination pour une vache sans faire inscrire à la même occasion tout son effectif est soumis au tarif suivant :

Tarif de l'insémination par taureau de race limousine : 1.000 francs.

Tarif de l'insémination par taureau de race hollandaise pie-noire : 1.200 francs.

Toute vache inséminée dans ces conditions fait en outre l'objet d'une inscription d'office au tarif de 300 francs. En cas de non fécondation à la première insémination, les inséminations ultérieures sont gratuites (2e et 3e).

2° *Dans un rayon supérieur à 12 km. autour de la station d'insémination.*

Les mêmes tarifs d'insémination sont applicables mais il est pris, au surplus, au titre de frais de déplacements, un tarif de 20 francs (par km. parcouru tant à l'aller qu'au retour à l'extérieur du rayon de 12 km.). En cas de non fécondation à la première insémination, les inséminations ultérieures sont gratuites (2e et 3e) ; toutefois, le kilométrage au-delà du rayon de 12 km. est seul perçu.

Examen des vaches stériles. — Les vaches qui n'auraient pas retenu à la troisième insémination devront faire, avant toute autre insémination, l'objet d'un examen pour la recherche des causes de stérilité.

Nota. — Toute insémination 4me ou 1re après traitement est payante. En outre, toute insémination pratiquée 3 mois (ou plus) que l'insémination première est payante.

L'insémination artificielle, qui prend de jour en jour une plus grande importance présente donc un certain nombre d'avantages. Et tout d'abord elle permet l'utilisation maximum de la semence d'un géniteur d'élite. La conservation facile du sperme durant plusieurs jours permet son transport à de grandes distances et d'élargir la sphère d'action de ces géniteurs. Il y a possibilité de féconder plusieurs femelles avec la semence destinée normalement à une seule. Jusqu'à ce jour, les 35.000 éleveurs corréziens étaient dans l'obligation d'utiliser pour la fécondation des 120.000 femelles bovines du troupeau le service de près de 2.000 taureaux faisant la monte publique et dont plus de 95 % étaient de santé non reconnue et de qualité médiocre et mauvaise. Nous abordons là l'intérêt sanitaire de la méthode, qui est très important. Il fut longtemps considéré comme le but essentiel de l'insémination artificielle et

dans notre région où avons-nous dit, l'état sanitaire du troupeau est mauvais, cet avantage s'avère comme primordial. Le mâle n'ayant plus de contacts directs avec la femelle, a toutes les chances de rester sain et indemne de maladies qui se transmettent par l'accouplement (vaginité granuleuse, avortement épizootique, trichomonose...) et leurs séquelles stérilisantes. En conséquence la prophylaxie des maladies vénériennes, doit supprimer une partie des causes de stérilité de la femelle, et aussi par l'insémination, la stérilité dûe à une infécondité d'origine mécanique (ex-malformation du col), où à une infécondité d'origine physiologique (ex-spasmes lors de l'accouplement). Dans tous ces cas, la semence étant déposée dans l'endroit le plus favorable et au moment propice, la fécondation est presque certaine.

Mais en contre partie de tous ces avantages l'insémination artificielle peut présenter certains inconvénients. Si l'on n'a pas su surtout s'entourer des garanties nécessaires. Ainsi l'insémination artificielle ne résoud pas le problème de l'amélioration de la race limousine — bien au contraire elle diffuse la semence de géniteurs limousins chez lesquels les qualités laitières n'ont pas été prises en considération. De plus l'insémination artificielle utilisant au maximum un nombre réduit de mâles — les autres reproducteurs non utilisés n'auront plus d'intérêts, d'où la crainte que de nombreux éleveurs renoncent à l'élevage de reproducteurs.

En réalité il n'est pas question d'introduire la méthode dans le berceau de la race. Ce sont les contrées comme la nôtre, où l'élevage n'est que peu sélectionné et où la pénurie des reproducteurs de qualité se fait sentir qui doivent les premières bénéficier de la méthode. Et en particulier les régions qui sont peuplées de métis de production quelconque. Nous avons vu que c'était le cas en Corrèze. L'insémination y apparaît donc en définitive comme une méthode très intéressante. Les diffé-

rents aspects zootechnique, économique et sanitaire en font une technique de tout premier ordre pour augmenter rapidement la rentabilité du cheptel.

II. — Améliorations portant sur l'alimentation

L'amélioration des animaux dépend aussi de l'abondance de la nourriture. Pour améliorer les races, il faut les biens nourrir. Ceci ne signifie point qu'il faille distribuer aux animaux des aliments sans aucune méthode, bien au contraire, l'alimentation doit être rationnelle c'est-à-dire mathématiquement proportionnée à la production qu'on désire obtenir. Il faut tenir compte de plus de la composition des fourrages. Cette alimentation rationnelle doit être pratiquée dès la naissance et poursuivie progressivement et sans à coups.

Une question également importante est celle de la régularité la plus absolue dans la distribution des rations.

Il faut par dessus tout et ceci est très important, que l'éleveur s'attache à ne pas conserver *plus d'animaux qu'il n'en peut nourrir convenablement*. Il pourra aussi mieux utiliser les graines fourragères qui s'accumulent sur le plancher du fenil, en les donnant sous forme de buvées aux animaux débiles, aux jeunes ou aux mères. Cela vaudrait mieux que de s'en servir comme semences non sélectionnées.

Or l'alimentation rationnelle telle que nous l'avons présentée est à peu près inconnue dans notre région. Les petits propriétaires dans la grande majorité des cas, se bornent à distribuer une ration depuis longtemps adaptée sans souci des exigences différentes des sujets : foin et paille pendant l'hiver, foin, paille et fourrages verts pendant la belle saison. On croit souvent hélas ! que les bêtes à cornes grâce à

à leurs conditions de rumination, peuvent se contenter de toutes les nourritures. Désirant obtenir des animaux, du muscle, du lait, du travail,.nous devons les nourrir en proportion du degré de perfection que nous recherchons. Il faudrait suppléer au manque de fourrages naturels par les fourrages des prairies artificielles. Il faudrait aux rations ordinaires ajouter des aliments concentrés tels que les tourteaux ou autres produits similaires, mais pour les cultivateurs de chez nous il est au-dessus de ses forces d'abandonner les vieilles méthodes la routine, en fait d'alimentation des animaux. A cette seule condition certains animaux à rendement médiocre cesseront d'être un « mal nécessaire » en agriculture ; ils donneront un rendement animal qui nous permettra d'obtenir le produit le plus élevé dans les conditions les plus avantageuses.

III. — Améliorations portant sur le sol

Le sol a une influence de premier ordre et tient sous sa dépendance le tempérament, la constitution, le développement des animaux. Les sols calcaires, riches en acide phosphorique donnent de l'os alors que les terrains siliceux et granitiques donnent des animaux à membres grêles. Il est bien établi que le développement des animaux résulte beaucoup moins de la race et des méthodes zootechniques que de la fertilité et de la nature géologique du sol sur laquelle cette race est nourrie.

Et ceux qui vivent sur les sols, pauvres en phosphore et en calcaires sont réduits à la consommation d'herbes peu riches, et restent forcément plus petits surtout si en même temps le climat est rude. Il y a donc des relations étroites entre le sol et l'élevage. Vouloir faire des animaux grands sur un sol pauvre en calcaire et en phosphore est une utopie zootechnique. L'accroissement de la taille s'il se réalise reste éphémère et, chose

plus grave, s'accompagne toujours d'une conformation défectueuse, d'une diminution du rendement en viande de choix et d'un manque d'harmonie dans la structure générale.

Pour remédier aux insuffisances du sol, il faut lui donner libéralement l'élément calcaire et l'acide phosphorique qui lui manque. Beaucoup se contentent de distribuer l'eau en abondance dans les prairies. Ce n'est pas suffisant, les herbes sont comme les animaux, elles ne vivent pas d'eau fraîche, il leur faut autre chose. Sur les prairies bien arrosées, les engrais phosphatés ou azotés (nitrates, cyanamide, sulfate d'ammonium ou mieux scories de déphosphorisation) augmentent très vite la quantité de foin, tout en améliorant sa qualité, surtout si on alterne tous les deux ou trois ans l'emploi des scories avec celui d'engrais mixtes tels que terreaux, fumiers obtenus en faisant décomposer les litières de fougères, d'ajoncs, bruyères, fanes de topinambours, sarrazin dans les « charrières » aux alentours des fermes où elles s'imprègnent de purin.

La chaux aussi doit être employée. Elle a un rôle hygiénique et prophylactique dans la prévention de certaines maladies parasitaires et dans d'autres maladies telles que : hématurie essentielle, ostéomalacie, rachitisme.

Il y a lieu d'envisager aussi la création de prairies artificielles et naturelles, l'extension de la culture des racines fourragères.

Pour des prairies temporaires, qui sont utilisées pour remettre en états des sols fatigués et peu productifs tout en fournissant un excellent fourrage, on suivra la marche suivante :

Labour aver sous-solage
Bonne fumure organique
Chaulage et complément phospho-calcique

Ensemencement : 2 lots.

Le premier enfoui par hersage, puis on sème.

Le deuxième lot enterré par plombage.

Premier lot :

Fromental	8 kgs
Dactyle	4 kgs
Ray gras d'Italie	4 kgs
Ray gras Anglais	7 kgs
Fétuque	5 kgs

Deuxième lot :

Trèfle violet	4 kgs
Trèfle hybride	4 kgs
Lotus	2 kgs
Fléole	4 kgs

Pour les prairies artificielles, seul le trèfle violet et incarnat est à conseiller. Enfin, il faut toujours penser à une production fourragère de complément : carottes fourragères, pommes de terre, rutabagas, betteraves, raves, topinambours, seigle, fourrage en avril, navette, trèfles, maïs fourrage, avoine, sarrazin.

Il faudra enfin assainir les prairies naturelles et les pâturages. Trop nombreuses encore sont les prairies dont la flore est constituée par les nombreuses plantes des sols humides (mousses, joncs, carex, renoncules...) Sur ces sols seul le drainage donne d'excellents résultats.

Il y a donc des relations étroites entre l'élevage et la culture et cette notion est de première importance. « La production végétale et animale sont deux sœurs dont les liens étroits se resserrent de jour en jour au fur et à mesure des transformations de leurs procédés respectifs ».

IV. — Améliorations portant sur l'hygiène

Hygiène des habitations :

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Dans notre région, où règnent la petite propriété et la polyculture, l'alimentation à la propriété est la formule idéale. Les pâturages ne sont ni assez nombreux, ni assez riches, la température trop capricieuse pour permettre l'élevage aux pâturages. Les animaux sont mis chaque jour à la prairie le plus longtemps possible suivant les saisons et les conditions atmosphériques. Toutefois la plus grande partie de leur existence se passeà l'étable. Celles-ci laissent beaucoup à désirer. La plupart sont exiguës, sales, mal aérées, construites sans la moindre préoccupation d'hygiène. Et pourtant cette hygiène a une influence sur l'avenir zootechnique des individus et des races. Mal comprise, elle a une influence sur la santé, la production et le développement des animaux.

Dans notre région, le sol de la plupart des étables est en terre battue ; devant les râteliers, un rebord surélevé d'une vingtaine de centimètres environ détruit l'équilibre de l'animal, l'avant-main étant trop haut. Le passage médian ou latéral s'il n'y a qu'une rangée est lui aussi surélevé. Le bétail se trouve donc dans une dépression où séjournent le purin et le fumier et qui forme avec le sol détrempé une pâte inqualifiable sur laquelle on jette la litière.

Les dépenses faites pour l'aménagement rationnel des étables sont des dépenses productives en ce sens qu'eles facilitent le travail et font réaliser des économies de main-d'œuvre. On ne perdra pas de vue les principes suivants :

— les dimensions de l'étable doivent être en harmonie avec le nombre des animaux

— l'étable doit être claire.

Une étable obscure est impossible à entretenir en bon état de propreté. De plus si la lumière solaire favorise la digestion et l'assimilation, elle est absolument indispensable au développement des jeunes animaux. On s'explique difficilement que le nombre des étables mal éclairées soit encore très élevé d'autant plus que la lumière ne coûte absolument rien. Il n'est pas d'erreur plus funeste que cette croyance encore trop répandue que la lumière trouble la tranquillité des animaux.

La meilleure orientation au grand axe de l'étable est la direction nord-sud qui permet l'admission de la lumière par les fenêtres pendant la plus grande partie de la journée.

— L'étable doit être aérée.

L'air est un facteur vital puissant accélérateur de toutes les fonctions organiques et particulièrement la croissance. De plus c'est un moyen très efficace de désinfection et d'assainissement.

— L'étable doit être propre.

— Elle doit être enfin confortable et bien aménagée.

Hygiène de la peau :

Il convient d'autre part d'insister tout particulièrement sur l'utilité d'un pansage régulier. La peau est le siège d'échanges respiratoires. Un pansage énergique surtout sur des animaux vivant à l'étable rend la peau fine et souple, les muscles fermes, le tempérament équilibré, la constitution robuste en stimulant les échanges respiratoires. Un pansage régulier permet de connaître les animaux, de les dresser. Il est à la base aussi de la prophylaxie de certaines maladies parasitaires.

Hygiène de la traite :

La question laitière est revenue si souvent dans

cette thèse, que nous croyons nécessaire de parler de l'hygiène de la traite.

RENNES dans son livre « la question du lait » a fait du trayeur, un tableau saisissant « l'homme ne s'est lavé les mains, à quoi bon ! le pis et les trayons étant sales, ce serait peine perdue, parfois un linge sert à essuyer le pis, la mamelle étant ainsi préparée il crache dans ses mains ou mieux il fait couler le lait sur ses doigts, et attaque alors les trayons ».

Nombre de trayeurs de notre région, la majorité sans doute, se reconnaissent dans ce tableau. D'autre part les bidons déposés par le ramasseur au coin des routes boueuses ou poussiéreuses ne sont pas rincés à la ferme, ou à froid et avec une eau sale ; le fourrage est en général distribué pendant la traite au retour des prairies et toutes les poussières vont se déposer sur le lait ; les bidons restent souvent découverts ou mal couverts dans un coin de l'étable où ils attendent la livraison du lendemain. Comment avoir du lait propre avec de tels procédés.

Le lavage complet de la mamelle s'impose avant chaque traite ; celle-ci sera faite dans un endroit propre, les étables de notre région n'étant pas assez importantes pour exiger une salle de traite ; la traite sera effectuée avec des mains propres et savonnées ; la mamelle sera non seulement rincée, mais soigneusement lavée ; les premiers jets devront être éliminés étant donné la pullulation microbienne dans le canal du trayon. Le lait ainsi obtenu sera mis immédiatement dans des bidons propres, régulièrement lavés, ébouillantés même. Les bidons pleins et bien fermés, seront tenus dans un local frais, ce qui entravera la multiplication microbienne.

CONCLUSIONS

— C'est une grande variété géographique tant au point de vue climat, géologie, végétation, topographie, qui caractérise le département de la Corrèze, pays de la petite exploitation agricole.

— C'est une grande diversité de races qui la caractérise au point de vue population bovine.

— Parmi ces races bovines, la race du pays — la race bovine limousine — est supplantée par suite de ses mauvaises qualités laitières par sa voisine du Cantal la race de Salers, ceci surtout dans la montagne.

— Pour la production industrielle du lait qui prend de plus en plus d'importance en Corrèze, la race limousine a été supplantée par la race hollandaise qui s'acclimate très bien et donne de bons résultats. La race bovine normande et la race parthenaise bonnes laitières, et aussi bonnes travailleuses, lui sont aussi souvent préférées.

— La race bretonne — très rustique — malheureusement introuvable, y convient très bien à la production laitière familiale.

— Les croisements de tout ce bétail n'ont pas donné encore de résultats. C'est là le problème. L'insémination artificielle qui prend tous les jours de l'importance va peut-être y apporter une solution.

— Peut-être alors les améliorations portant sur le sol, l'alimentation, l'hygiène en général apporteront un peu d'ordre dans ce cheptel bovin corrézien qui en a tant besoin.

Vu : *Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,*
Rapporteur
PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse,*
VIRENQUE.

Vu : *Le Doyen,*
LEFEBVRE.

Vu et permis d'imprimer
Toulouse, le 11 janvier 1951
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

AFFRE (E.) — De l'histoire et de l'évolution de la race bovine Limousine. (*Thèse doctorat vétérinaire* Toulouse 1926).

BARBOU DES PLACES. — L'élevage du bétail en Corrèze. (*Thèse doctorat vétérinaire,* Alfort 1935).

CHASTAINGT (G.) — Les améliorations culturales et l'exploitation de la race bovine Limousine. (*Thèse doctorat vétérinaire,* Toulouse 1929).

DAUTREMENT (L.) — Le Limousin et le pays corrézien. (*Editions Eyboulet,* Ussel 1943).

FLECKINGER (R.) — Variations dans le développement et les aptitudes du bétail limousin en Corrèze sous l'influence du milieu naturel et son amélioration. (*Thèse doctorat vétérinaire,* Alfort 1937).

LASCOMBES (J.) — Amélioration de la race bovine limousine. Son expansion hors de France. (*Thèse doctorat vétérinaire,* Lyon 1937).

PELLEGRIS. — La race bovine limousine. (*Thèse doctorat vétérinaire.* Toulouse 1926).

PITIOT (V.) — Etude sur la race bovine ferrandaise. (*Thèse doctorat vétérinaire.* Toulouse 1926).

SOULIÉ. — Contribution à l'étude du cheptel bovin dans le Lot. (*Thèse doctorat vétérinaire*. Toulouse 1929).

THIÉRY (J.P.) — L'insémination artificielle. (*Revue Bétail et Basse-Cour* 1947, page 18).

VIALLE. — Contribution à l'étude et à l'amélioration de l'élevage en Corrèze. (*Thèse doctorat vétérinaire*. Toulouse 1939).

ZAPALZKI (S.) — Limousines et Salers dans l'est corrézien. (*Thèse doctorat vétérinaire*, Toulouse 1936).

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS 9

INTRODUCTION 11

CHAPITRE I. — LE PAYS CORRÉZIEN 13

CHAPITRE II. - ETAT ACTUEL DE L'ÉLEVAGE BOVIN 19

1) La race bovine limousine 20

2) La race bovine salers 29

3) La race bovine ferrandaise 34

4) Les races bovines importées en Corrèze . 36

a) *Race bovine hollandaise* 41

b) *Race bovine normande* 44

c) *Race bovine bretonne* 48

d) *Race parthenaise* 50

e) *Autres races importées* 51

Résumé du chapitre III. - Choix à faire .. 52

CHAPITRE III. — AMÉLIORATIONS A APPORTER .. 53

1) Améliorations portant sur les méthodes de reproduction 54

a) *La sélection* 54

b) *Le croisement* 55

2) Améliorations portant sur l'alimentation 64
3) Améliorations portant sur le sol 65
4) Améliorations portant sur l'hygiène .. 68
CONCLUSIONS 71